

► **PRESERVER LE POUVOIR D'ACHAT NECESSITE UN MEILLEUR PARTAGE DES RICHESSES.**

La colère monte de plus en plus dans le pays. Les conflits sociaux se multiplient pour obtenir des revalorisations salariales au moins à la hauteur du taux d'inflation. La question du pouvoir d'achat est centrale pour les salarié-e-s. La population, confrontée à la hausse des prix de l'énergie, de l'alimentation..., va devoir faire des choix entre se nourrir, se chauffer, se soigner, et affronter les éventuelles coupures d'énergie. **Par contre il n'y aura pas de risque de coupure pour les dividendes aux actionnaires des grands Groupes du CAC40.**



_ MAMAN, C'EST QUI LE MONSIEUR ? ET POURQUOI IL A PLUS DE PUREE ET DE SAUCISSES QUE NOUS ? EN PLUS IL A UN VOLCAN AVEC LA SAUCE ET PAS MOI !

- C'EST UN ACTIONNAIRE MON CHERI, CE SONT SES DIVIDENDES

Pour la CGT, pour les salarié-e-s, imposer la réouverture des négociations sur les salaires est une urgence ! C'est la réponse à ces besoins sociaux, qui permettra notamment de financer le système solidaire de Sécurité Sociale, contrairement à une réforme des retraites brutale, inique et sans justification économique.

Pour la CGT les solutions passent par l'augmentation généralisée des salaires, des pensions et des minima sociaux. Cela entend :

- La revalorisation du Smic à 2000 euros ;
- Gagner de manière effective l'égalité salariale Femme/Homme ;
- La réduction du temps de travail à 32h ou 200 jours afin de travailler mieux et moins, de travailler tous et toutes.

De nombreuses luttes se poursuivent sur les lieux de travail, dans l'énergie mais aussi de très nombreux autres secteurs d'activités. La CGT Thales soutient l'ensemble des salarié-e-s en grève, pour obtenir des augmentations de salaire à la hauteur de la situation. La CGT continue de travailler à un appel plus large de l'ensemble des syndicats et au-delà. Cette convergence est une nécessité, une urgence pour inverser le rapport de force en faveur du monde du travail et stopper ces politiques qui favorisent une minorité au détriment de la majorité.

► **LA CGT PROPOSE 10 MESURES D'URGENCE POUR LES SALAIRES ET LE POUVOIR D'ACHAT :**

1. L'augmentation des salaires et du Smic pour répondre à l'urgence sociale ;
2. L'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes ;
3. La reconnaissance des diplômes dès l'embauche et le paiement de la qualification ;
4. Un revenu de remplacement pour tou-te-s les privé-e-s d'emploi au minimum au niveau du Smic ;
5. L'augmentation des pensions des retraité-e-s avec un niveau minimum de 2000 euros brut ;
6. Une allocation d'autonomie pour les étudiants et les jeunes en recherche d'un premier emploi et une augmentation des salaires pour les apprenti-e-s ;
7. L'encadrement à la baisse des loyers et le plafonnement de la quittance à 20 % du revenu des ménages ;
8. Abaisser le taux de TVA à 5,5 % sur les produits de première nécessité ;
9. La baisse des prix des carburants, en ponctionnant sur les revenus du capital des entreprises multinationales du secteur pétrolier ;
10. L'arrêt des exonérations de cotisations sociales et fiscales et le conditionnement des aides publiques aux entreprises ;



POLITIQUE SALARIALE 2022 : THALES TOUJOURS PAS AU BON NIVEAU

Comme vous le savez, la CGT n'a pas signé l'accord de fin de conflit sur les salaires. L'inflation toujours galopante, à 6%, le mécontentement fort qui nous remonte dans l'ensemble des sites du Groupe sur la question du pouvoir d'achat, ou encore le fait que la direction utilise l'argument de la signature majoritaire de ce protocole de sortie de crise au niveau de nos actions juridiques sur la représentativité, nous conforte dans cette décision.



Une inflation qui va durer ?

G. Roux de Bézieux, président du Medef, dit : « *La France est entrée dans une économie d'inflation durable* » (source Journal Du Dimanche), pour une fois nous sommes d'accord avec ce constat.

La direction du Groupe, notamment la direction financière, s'inquiète aussi d'ailleurs de cette inflation durable. Vous avez certainement vu passer les différentes communications sur l'impact de l'inflation sur le business... ou plutôt sur la rentabilité financière et les promesses faites aux marchés financiers.

Quelles solutions apporter ?

La direction Financière et celle des Achats proposent comme solution, pour lutter contre l'impact de l'inflation, d'indexer les contrats (avec les clients) sur l'augmentation des prix. Alors oui, comme l'a proposé la CGT lors du conflit salarial cette année, indexons à minima le contrat de travail, c'est-à-dire le salaire, sur l'inflation !

Oui, le véritable remède efficace et pérenne reste d'augmenter les salaires. Il faut ré-ouvrir des négociations au sein du Groupe Thales le plus rapidement possible pour clôturer cette politique salariale 2022 notoirement insuffisante et avant d'entamer les NAO 2023 :

- **Dans un 1er temps**, le Groupe Thales doit appliquer la décision de justice qui le condamne à mettre en œuvre la rétroactivité des augmentations de salaire au 1er janvier, pour 2021 et 2022. La CGT demande aussi de l'étendre à l'ensemble des sociétés, pour tou-te-s les salarié-e-s.
- **Dans un 2ème temps**, une Augmentation Générale mini pour tous, l'arrêt immédiat de la sélectivité, le maintien d'une mesure, de mini conventionnel +5% au moins, pour toutes les sociétés du Groupe.

La CGT mettra tout en œuvre pour réunir toutes ces conditions avant même le début des négociations NAO 2023, mais cela nécessitera aussi l'implication réelle des autres organisations syndicales, pour que nous puissions nous mobiliser toutes et tous. **Nous ne pouvons éluder le manque à gagner sur 2022 par l'entame des négociations sur la NAO 2023.**



La CGT Thales appelle l'ensemble des salarié·e·s de notre Groupe à participer à la journée nationale d'actions, de mobilisations et de grèves ce mardi 18 octobre 2022, pour de réelles augmentations de salaires et pour la défense de notre droit constitutionnel de grève, dangereusement attaqué par les réquisitions ordonnées par le gouvernement dans les raffineries.

Coordination CGT THALES

La Défense – Immeuble Monge – 22 place des Vosges – 92400 COURBEVOIE

✉ : cgt@thalesgroup.com